



Info-délits



Division prévention criminalité

Urgence : 117

Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz
Centre Gendarmerie Mobile
Les Granges Neuves 2
1847 Rennaz
☎ 024 557 88 05
☎ 079 446 65 02
christian.borloz@vd.ch



Montpreveyres

Gendarmerie d'Oron-la-Ville :

☎ 021 557 86 21



Mars 2016

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag

Pour la période du mois de mars 2016, aucun événement particulier n'a été annoncé aux services de police sur le territoire de la commune de Montpreveyres.



Statistiques 2015

Globalement, les infractions commises dans notre canton sont en nette diminution pour l'année 2015. Nous relevons notamment la forte chute des vols par effraction par rapport à 2014, (- 35 %) et en conséquences une diminution des dommages à la propriété (- 29 %) Il convient néanmoins de noter une hausse des vols de véhicules (+ 8%, + 258) expliquée par une hausse des vols de bicyclettes enregistrés en 2015 (+ 12%, + 281). La tendance générale des infractions contre le patrimoine est à la baisse avec une diminution des vols par effraction de véhicules (- 9%, - 228), des brigandages (- 33 %, - 139), des vols à la tire (- 21%, - 610) et à l'arraché (- 40%, - 156). Seuls les vols à l'astuce augmentent de 2% (+ 12).

Toutes les statistiques 2015 de la criminalité et de la circulation peuvent être consultées sur le site police.vd.ch.

Vols à l'astuce

Depuis le début de l'année 2016, nous constatons une augmentation des vols à l'astuce au préjudice de personnes retirant de l'argent aux distributeurs automatiques à billets (bancomat/postomat). Pour commettre ces méfaits, les auteurs agissent principalement à deux au cours de la transaction. La victime est interpellée pour lui signaler qu'elle a laissé tomber un billet de 10 francs, ceci dans le but de lui détourner l'attention et de lui subtiliser la carte. Les voleurs, qui avaient pu observer le code NIP, procèdent ensuite à des prélèvements bancaires ou postaux jusqu'au blocage de la carte de la personne grugée.

Conseils :

- Tapez le code secret (NIP) à l'abri des regards indiscrets. Faites écran avec votre corps et cachez le clavier à l'aide d'une main ou de votre réticule.
- Restez vigilants lors de toutes manipulations sur un bancomat/postomat.
- Ne vous laissez jamais aider, ni distraire par une tierce personne.
- En cas de doute, stopper la transaction en protégeant de la main le lecteur de carte
- Effectuer des opérations de préférence la journée, aux distributeurs de billets dans un lieu fermé.
- Informez vos aînés, ce sont les principales victimes



Le 04.04.2016

Le Gérant de sécurité : Christian Borloz , adjudant

Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>